



CAHIER DES CHARGES LABELS & SÉLECTIFS NOUVELLE-AQUITAINE

TRIATHLON – DUATHLON – AQUATHLON - BIKE & RUN - RAIDS - TRIATHLON DES NEIGES - CROSS TRIATHLON

Les organisateurs d'épreuves (clubs, comités, etc.) souhaitant organiser une épreuve sous l'égide de la F.F.TRI. doivent se conformer aux directives de la Réglementation Sportive en cours pour les épreuves de Triathlon, Duathlon, Aquathlon, Bike & Run, et aux Règles Techniques de Sécurité en vigueur pour les Raids multisports.

Il ne pourra pas y avoir de dérogations à ces consignes pour les épreuves demandant un label Régional Ligue Nouvelle-Aquitaine (Championnat de Ligue ou Sélectif épreuve nationale).

La date de l'épreuve à Label « Sélectif - Championnat de France » devra être antérieure (au minimum 2 semaines) à celle du Championnat de France voire davantage si les inscriptions au championnat l'exigent.

Si une épreuve à Label Régional est limitée en nombre de concurrents, l'organisateur doit faire en sorte que **les licenciés de la Ligue aient une priorité sur l'inscription** (date antérieure à l'ouverture pour tous par exemple).

Seront privilégiées à l'obtention d'un label ou d'un sélectif les organisations ayant demandé le Label Mixité et celles ayant fait leur preuve en termes de qualité.

La fourniture des équipements de course devra être conforme aux exigences de la Réglementation Générale Sportive :

- ❖ 2 dossards indéchirables (et résistant à l'eau) pour le Triathlon, le Duathlon et le Bike & Run, un seul pour l'Aquathlon.
- ❖ Bonnet de bain numéroté pour le Triathlon et l'Aquathlon.
- ❖ Une Plaque de cadre ou un autocollant (résistant à l'eau) de tige de selle (chiffres de 50mm minimum) pour le Triathlon et le Duathlon.
- ❖ Une plaque de guidon numérotée pour le Bike & Run.



INSCRIPTIONS ET RETRAIT DES DOSSARDS

- La liste des concurrents est affichée dans le local de retrait des dossards,
- Lors du retrait des dossards, le concurrent doit vérifier l'exactitude des données le concernant et les valider en émargeant,
- Les dossards des concurrents d'un même club peuvent être retirés par un membre du club sur présentation de sa licence fédérale, et de la licence fédérale de chaque concurrent concerné.
- Cette liste présentera au minimum les informations suivantes :

<ul style="list-style-type: none">• N° de dossard,• Nom,• Prénom,• Catégorie d'âge en abrégé : Benj = Benjamin, MI = Minime, CA = Cadet, JU = Junior, SE = Senior, VE = Vétéran.	<ul style="list-style-type: none">• Date de naissance,• Sexe,• N° de licence complet – 20 caractères – ou NL pour Non Licencié, (dans ce cas, pas de nom de club)• Club,• Nationalité,• Émargement
---	---

Lorsque l'opération des inscriptions et du retrait des dossards est terminée la liste des concurrents deviendra la liste de départ ("Starting List").

LES PARCOURS

Ils devront être choisis de manière à assurer une sécurité maximale pour les concurrents.

L'AIRE DE TRANSITION

L'aire de transition devra être conforme aux exigences de la R.G : fermée au public (seuls les concurrents y ont accès). Pour le Duathlon et le Triathlon, les concurrents doivent parcourir la même distance avec et sans le vélo à la main.

L'aire de transition est sous la responsabilité de l'organisation **et non des arbitres**.

LES ÉPREUVES SÉLECTIVES AUX ÉPREUVES NATIONALES

Les Championnats de France étant avec Abri/Aspiration autorisé, il est recommandé de pouvoir le pratiquer également sur les Championnat Régionaux et Sélectifs.



LE CHRONOMÉTRAGE

Le Chronométrage des épreuves à label régional devra être assuré par un chronométrateur avec **chronométrage électronique** par puce ou dossard électronique.

Le chronométrateur devra être en mesure de communiquer les résultats partiels à la demande de l'arbitre principal. Il devra également pouvoir fournir les résultats définitifs – classement général et classements par catégories – à l'arbitre principal dans un délai de 15 minutes après l'arrivée du dernier concurrent.

Le chronométrateur devra également distinguer les athlètes licenciés des athlètes non licenciés.

L'arbitre principal vérifie les résultats avec le chronométrateur et les valide avant de les remettre aux organisateurs pour la remise des récompenses.

LE PROTOCOLE

Les podiums des Championnats Régionaux sont effectués avant tout autre podium.

Les organisateurs et l'arbitre Principal veilleront à ce que les concurrents accédant aux podiums se présentent en tenue club ou à minima en tenue de ville décente.

Un représentant de la Ligue sera présent sur le Podium pour participer à la remise des récompenses des Championnats Régionaux.

Un des CTL de la ligue sera présent pour les épreuves à "sélectif".

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

L'organisateur est tenu de présenter les résultats de chaque épreuve. Ils doivent être fournis à la Ligue au **format Excel** dans les **48 heures** suivant l'épreuve. Ceux-ci présentent distinctement le classement général ("Scratch") toutes catégories d'âges et sexes confondus, le classement hommes et le classement femmes.



- Les résultats indiquent au minimum les informations suivantes :

<ul style="list-style-type: none"> ● Rang, ● Temps, ● N° de dossard, ● Nom, ● Prénom, ● Catégorie d'âge en abrégé : <p>Benj = Benjamin, MI = Minime, CA = Cadet, JU = Junior, SE = Senior, VE = Vétéran.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Date de naissance, ● Sexe, ● N° de licence complet – 20 caractères – ou NL pour Non Licencié, (dans ce cas, pas de nom de club) ● Club, ● Nationalité
---	---

- Les résultats présentent tous les concurrents classés, puis détaillent ensuite les numéros de dossards et identités des concurrents n'ayant pas pris le départ, ayant abandonné ou ayant été disqualifiés, en les identifiant avec les sigles suivants : (Norme internationale)

- DNS = Non Partant, (did not start)
- DNF = Abandon, (did not finish)
- DSQ = Disqualifié, (dans ce cas aucun temps ne sera répertorié) (disqualified)

- La liste de départ ("Starting List") et le classement général ("Scratch") devront avoir impérativement le même nombre de lignes,

- L'organisateur délivrera un exemplaire de la liste de départ et du classement général à l'Arbitre Principal et au Délégué de Ligue,

- Des temps par activité peuvent être donnés :

- Parcours natation,
- Transition
- Parcours vélo,
- Transition,
- Parcours course à pied,
- Pour les compétitions par équipes, les temps par activités seront donnés car c'est le temps "course à pied" qui départage les cas d'ex aequo.

- Les résultats peuvent également faire apparaître les classements par sexe et catégorie d'âge,

- Le chronométrage pourra fournir un classement partiel (après les 50 premiers arrivants par exemple) aux organisateurs, toujours dans le but de faciliter la préparation des podiums, sous réserve d'homologation par le corps arbitral, les sanctions pouvant intervenir tardivement.



LE DÉLÉGUÉ DE LIGUE

Présence souhaitée d'un Délégué de Ligue sur les épreuves labellisées et les sélectifs. L'organisateur devra communiquer au Délégué de Ligue le nombre de Pass compétitions et d'engagements.

En cas d'absence d'un Délégué de ligue, l'organisateur s'engage à adresser à la Ligue le nombre d'engagements et de pass compétition par format (XS, S, etc.) dans les **15 jours suivant la manifestation**.

LA COMMUNICATION

L'organisateur devra communiquer ses supports de communication (affiche, flyer, programme, etc.) à la Ligue **au moins deux mois avant** la date de la manifestation.

L'organisateur devra installer les supports de communication de la Ligue sur le lieu de son épreuve (oriflammes, banderoles, etc.) et faire figurer le logotype de la Ligue sur l'ensemble des supports de communication relatifs à la manifestation.

L'organisateur s'engage à annoncer au micro le nom des partenaires éventuels de la Ligue sur les championnats et sélectifs.

Dans la mesure du possible, l'organisateur installera un village partenaire sur le site de son épreuve.

LE DOSSIER TECHNIQUE

L'organisateur s'engage à communiquer le dossier technique de l'épreuve **au moins trois mois avant** la date de la manifestation à Mickaël CHAUMOND, C.T.L. en charge de l'étude des dossiers techniques pour la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Triathlon, à l'adresse mail suivante : organisation@triathlonlna.fr.